



## DÉCLARATION DU MOUVEMENT POUR LA RENAISSANCE DU CAMEROUN (MRC) SUR LES MENACES GRAVES AUX DROITS ET LIBERTÉS AU CAMEROUN

Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun a pris connaissance de deux lettres du Ministre de l'Administration Territoriale, datées du 11 novembre 2022 et adressées au Gouverneur de la Région du Littoral.

L'une porte en objet " Propos injurieux et diffamatoires à l'endroit du Chef de l'État et des Institutions de la République " et l'autre " Encadrement des organes de communication et des professionnels des médias".

Dans la première lettre, il est fait grief à un cadre du MRC, en l'occurrence Monsieur Engelbert Lebon DATCHOUA, d'avoir tenu des propos injurieux, voire diffamatoires, à l'endroit du Chef de l'État et des institutions de la République, en déclarant que << Monsieur BIYA est l'une des malchances que le Cameroun ait connues>>, au cours d'une émission sur la chaîne de télévision Équinoxe le jeudi 03 novembre 2022 portant sur les 40 ans du Renouveau. Monsieur DATCHOUA a déclaré à deux reprises, gestes à l'appui, dans la séquence incriminée de l'émission, comme chacun peut le voir dans l'extrait en circulation, que les propos en question n'étaient pas de lui et qu'il les mettait entre guillemets.

En dépit de ces précautions d'usage dans la communication écrite ou audiovisuelle quand on veut dégager sa responsabilité par rapport aux propos repris, le MINAT a estimé qu'il s'agit là de << faits dont la gravité est avérée, et qui sont par ailleurs susceptibles de constituer des infractions à la loi pénale>> et a demandé dans la foulée, au Gouverneur :

1. De saisir le Conseil National de la Communication, en vue de procéder aux investigations d'usage et de prononcer, le cas échéant, les sanctions appropriées à l'encontre des professionnels des médias concernés ;
2. De faire procéder à l'audition de Monsieur Engelbert Lebon DATCHOUA et Serges Alain OTTOU dans le cadre d'une enquête administrative à la diligence du Préfet du département du Wouri

3. D'inviter le promoteur de cet organe de communication audiovisuelle à suspendre Engelbert Lebon DATCHOUA de toute participation aux émissions sur cette chaîne de télévision en attendant des enquêtes diligentées sous sa supervision

4. D'inviter ledit promoteur à un meilleur encadrement de ses panélistes, afin d'éviter de telles dérives à ses yeux intolérables.

Dans la deuxième lettre, le MINAT prescrit au Gouverneur de prendre dorénavant ses responsabilités afin de faire respecter les règles déontologiques inhérentes à l'exercice de la profession de journaliste par les organes de communication et les professionnels des médias, en initiant le cas échéant, les procédures appropriées à travers notamment la saisine du Conseil National de la Communication et l'ouverture des enquêtes administratives avec transmission systématique des procès-verbaux y afférents aux autorités judiciaires compétentes.

L'analyse de ces deux lettres permet de faire au moins deux observations :

Premièrement, en indexant nommément un cadre du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun, le Ministre de l'Administration Territoriale vise en réalité cette formation politique que le gouvernement essaie, de toutes ses forces, de faire apparaître comme un parti agissant en marge de la loi et incitant à la révolte populaire, selon ses propres mots.

En effet, les propos tenus par Monsieur Engelbert Lebon DATCHOUA, que ce dernier prend le soin de mettre entre guillemets, ont été tenus dans un passé récent à plusieurs reprises tant dans la presse écrite qu'audiovisuelle, sans que cela n'ait jamais donné lieu de la part du gouvernement à une quelconque récrimination. Ce deux poids deux mesures prouve à suffisance que ce n'est pas un quelconque souci de protéger le Président de la République en fonction qui suscite l'ire du Ministre en question mais sa haine viscérale du MRC et de la liberté de pensée et d'opinion, et peut-être aussi le désir de se rappeler au bon souvenir du prince, après une brève période de répit.

Deuxièmement, le pouvoir en place ramène le pays aux heures les plus sombres de son histoire, en assumant la négation des droits et libertés tant individuels que collectifs, civils et politiques, notamment la liberté de la presse, la liberté d'expression et d'opinion, et même la liberté de penser.

On assiste là à un retour à l'époque des législations sur la subversion et sur la censure de la presse.

Face à ce péril grave auquel le pays est confronté désormais, le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun tient à :

- Dénoncer avec force la dérive autoritaire et le bafouement par le gouvernement du Cameroun des droits et libertés contenus tant dans la législation nationale que dans les instruments juridiques internationaux dûment ratifiés par notre pays ;

- Engager celui-ci au strict respect des droits civils et politiques de tous les camerounais, ce respect n'étant pas une faveur, mais exigence du respect par un État de ses engagements et de la dignité de ses citoyens ;
- Demander l'arrêt des enquêtes prescrites par le Ministre de l'Administration Territoriale que rien ne justifie, à moins que ce ne soit le début d'une purge qui ne s'arrêtera pas de sitôt, tant sont nombreuses les déclarations qui, appréciées à la même aune, sont sans comparaison avec celles reprises par Monsieur DATCHOUA lors de son intervention sur Equinoxe TV.
- Réaffirmer le choix du MRC d'un changement dans la paix et par les urnes ;
- Assurer son cadre inquiété de son soutien total.

Yaoundé, le 17 novembre 2022.

Le Président National

Maurice KAMTO

.